



Réunion du Groupe de Travail « Eau & Climat »

Jeudi 25 juin 2020, 14h00-16h30

Visioconférence

FEUILLE DE PRESENCE	
Organisme	Prénom NOM
Etudiante AgroParisTech	Dior DIOP
Académie de l'Eau	Marc-Antoine MARTIN
MAE	Viviane TREVES
OFB	Hélène LOISEAU
Coalition Eau	Edith GUIOCHON
MTES – ONERC	Jérôme DUVERNOY
MTES – ONERC	Frédéric SCHAFFERER
MTES – DEB	Maud BEREL
MTES – DAEI	Adèle COLVEZ
IAGF	Marie-Cécile GRISARD
Suez Eau France	Caroline ORJEBIN-YOUSFAOUI
CC Association	Eva LEOKADIA RADEK
UP 2 GREEN	Cécile ASTIER
Comité Français Hydrogéologique	Catherine THOUIN
OIEau	Edouard BOINET
Société Française de Prospective	Jean-Eric Aubert
PFE	Jean-Luc REDAUD
AE Loire Bretagne	Hervé Zigard
AE Adour Garonne	Françoise Goulard
IFREMER	Denis Lacroix
PFE	Marie-Laure VERCAMBRE
PFE	Philippe GUETTIER
PFE	Jessica ORBAN
PFE	Alexandre ALIX

Contenu

1. Mot d'accueil 2
2. Approbation du CR de la réunion du 22 janvier 2020 2
3. Négociations climatiques – Intersession de Bonn / COP26 / Comité d'adaptation 2
4. Suivi et discussion du « Post-Coronavirus » 6
5. Mesures d'émissions négatives, co-bénéfiques et impacts négatifs sur les ressources en eau ... 6
6. Points sur les études en cours 7

7.	Préparation du Forum mondial de l'eau	7
8.	Priorités d'actions PFE pour la prochaine COP	8
9.	Plan vert de l'Union Européenne	8
10.	Autres	8
11.	Tour de table de l'actualité des membres.....	8
12.	Date de la prochaine réunion	9

1. Mot d'accueil

Jean-Luc annonce l'arrivée d'Alexandre ALIX, nouveau chargé de mission du groupe de travail Eau et Climat avant de passer au tour de table habituel (voir feuille de présence).

2. Approbation du CR de la réunion du 22 janvier 2020

Une correction a été proposée par Catherine Thouin : « *On constate que les Etats-Unis et le Brésil ont refusé de signer et appliquer l'accord de Paris (COP 21), et que leur décision influence manifestement certains pays. Il y a un manque de communication qui se ressent.* »

- ✓ Proposition de correction approuvée par les membres.

3. Négociations climatiques – Intersession de Bonn / COP26 / Comité d'adaptation / Partenariat de Marrakech

En préambule JLR remercie les représentants des Ministères d'être venus aujourd'hui à plusieurs voix pour nous tenir informés de l'avancement des négociations climat : c'est très utile pour permettre aux membres du PFE de se positionner dans ce dossier au caractère foisonnant et dans lequel il est souhaitable que nous agissions de manière concertée entre représentants de l'Etat et représentants de la Société Civile.

Interventions : Adèle Colvez (MTES), Viviane Treves (MAE), Frédéric Schafferer (ONERC)

Viviane prend la parole pour parler des gros enjeux actuels autour de la convention climat. Pour rappel, la structure de base de l'accord de Paris (2015) est fondée sur trois objectifs : **Atténuation, Adaptation, Réorientation des flux financiers**. Aujourd'hui, le processus peut être séparé en deux piliers majeurs : les discussions sur le rehaussement de l'ambition climatique (dynamique, momentum, etc.) & tout ce qui se passe dans les salles de négociations.

Pour 2020, les **CDN sont attendues à la hausse**, et cela restera l'une des priorités selon la présidence du Royaume-Uni de la COP26 (décalée à 2021). Quelques pays ont fourni leur révision des CDN, mais la plupart ont décalé à 2021, nous sommes loin d'un rehaussement ambitieux. Aucun des grands pays émetteur n'a fourni d'éléments. Au niveau de l'UE, le processus bloque un peu et nous attendons l'étude d'impact d'un rehaussement des CDN pour voir les décisions qui seraient prises.

Les négociations formelles : sur la logistique, nous avons peu de visibilité. L'intersession de Bonn est reportée. Les négociations se feront en présentiel, mais dans quelle mesure ? Y aura-t-il une place pour la société civile (nous l'espérons).

Les grands enjeux de la COP26 seront : la finance Climat, l'article 6 (pas d'expertise du côté des intervenants de ce jour sur le sujet), le cadre de transparence sur les émissions de gaz à effet de

serre, traitement de l'adaptation sous la convention et l'accord de Paris. Au niveau de l'**adaptation** : point très important pour les pays en développement. Pour l'UE, il y a beaucoup de négociations sur l'adaptation, mais l'enjeu est de voir si les pays s'adaptent vraiment.

Pour le **calendrier**, l'ordre du jour de Bonn est le suivant :

- Les pays les moins avancés
- Le comité d'adaptation
- Le fond d'adaptation
- Programme de travail de Nairobi

L'objectif est d'initier la revue du groupe d'expert qui vient en soutien aux pays les moins avancés pour mettre en œuvre l'accord de Paris, réviser son mandat, réfléchir à la feuille de route des PMA.

Adèle intervient et rappelle que l'adaptation est un sujet mondial à l'honneur. D'après l'article 7, les parties doivent établir cet objectif mondial en matière d'adaptation, qui reconnaît l'importance de prendre en compte les besoins des pays en développement, de reconnaître leurs efforts et de les soutenir. Dans l'article 14, il est notifié que le bilan mondial doit être fait en 2023, et au sein de l'article 7, il est prévu que le bilan mondial doit évaluer les progrès qui sont réalisés pour atteindre cet objectif (global goal of adaptation).

En ce moment il y a des négociations sur ce qu'est le « **Global Goal of Adaptation** ». C'est un objectif commun qualitatif sur l'adaptation aux changements climatiques (CC) qui va varier en fonction des régions, du contexte local et des impacts du CC. C'est un enjeu évolutif, et pour le définir il y a un certain nombre de travaux en cours réalisés par le Comité d'Adaptation et du Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) qui seront présentés fin 2021 lors de la COP.

Viviane reprend la parole en évoquant le **Global Climate Action Agenda (GCAA)** :

La structure du GCAA est en train d'être réfléchi. L'UE cherche à soutenir une continuité dans l'agenda d'action pour le rendre plus efficace.

Frédéric S., ancien membre du Comité d'Adaptation durant 3 ans (fin en décembre 2019), prend la parole et aborde :

- Pourquoi ce comité a-t-il été créé ?
- Comment fonctionne-t-il ?
- Qu'est-il capable de faire ?

Le **comité d'adaptation** a été créé en 2010. Il y avait 4 axes de discussion à l'époque : le programme de Nairobi, un groupe d'expert pour les PMA sur l'adaptation, un axe de travail sur le développement et le soutien aux pays pour développer des plans nationaux d'adaptation, et des discussions sur l'agriculture qui débutaient. Il y avait donc 3 fonds sur l'adaptation : PMA, fond spécial aux CC et le fond d'adaptation. Le comité d'adaptation est né sur un besoin **de connaissances et de cohérence** entre ces travaux. La convention pour le climat a fait grand débat par rapport à sa fonction :

- Développer des décisions et recommandations / normes internationales pour aider les acteurs à agir ;
- « casque bleu » nations unies sur le climat pour intervenir dans les pays et entreprendre des projets (si le pays avait un pb, il appelle la convention qui fait intervenir des experts).

Une division qui existe toujours, mais la décision pour l'instant est qu'elle sert de convention normative. Ce comité a le mandat de soutenir la mise en œuvre d'action, mais ne va pas entreprendre des actions lui-même. Cette activité de faciliter et soutenir l'action sur le terrain passe par d'autres moyens. Le comité va donc produire des recommandations

Les outils complémentaires du comité sont des ateliers thématiques, des outils de communication (site web, lettre de veille technique envoyée aux acteurs qui peuvent mener à des collaborations).

Le comité est composé de 16 membres (2/3 pays en développement – 1/3 pays du Nord) qui décident de comment ils veulent avancer, et sont influencés par les demandes de la CCNUCC. Jusqu'en 2015, les experts techniques pouvaient choisir leurs sujets de l'adaptation. Lors de l'accord de Paris, le comité a été mandaté de travailler sur des sujets politiques (négociations) qui prennent de plus en plus de place. Malheureusement, les membres experts se font peu à peu remplacer par des négociateurs, tout en travaillant sur des sujets intéressants (ex pour le bilan mondial : regarder les différentes approches pour voir si les pays ont fait des progrès en terme d'adaptation ou non).

Plan de travail disponible sur le [site web](#)

Questions :

(Jean-Luc Redaud)

- Que devient le Partenariat de Marrakech ?
- Qu'en est-il de la réunion Our planet Summit? Du grand sommet mondial sur l'adaptation des Pays-Bas ?

(Marc-Antoine Martin)

- En quoi le comité d'adaptation contribue à qualifier le concept d'adaptation par rapport à un des objets voisin que sont le développement ou les pertes & préjudices, qui sont des objets de financement qu'on retrouve dans l'adaptation ?

La référence d'aujourd'hui est pour Marc-Antoine Martin le rapport du GIEC dont on attend les futures productions et ce que les gens tentent de faire de leurs côtés. Après s'être renseigné, il existe pas loin de 30 fonds pour l'adaptation (fond vert, fond spéciale, fond PMA, financement régionaux & bilatéraux, etc.).

(Philippe Guettier)

Philippe remercie les représentants des Ministères.

- Quel est votre point de vue administratif sur le climat aujourd'hui ? Les feux tendent vers le rouge, et les scénarios semblent pires que ceux prédits par le GIEC. Comment cette situation est-elle considérée au sein des discussions/négociations entre états ?
- Question à Frédéric S. : Est-il toujours utile pour le PFE d'assister au comité d'adaptation ?

Viviane Treves (MAE) débute sur l'aide apportée par le Ministère sur le climat :

Côté Français, les politiques publiques sont basées sur la science (prise en compte du GIEC). La France et l'UE prennent leurs responsabilités sur l'objectif 2050 neutralités carbonées. Le climat est pour la France une des grandes priorités (travaux transversaux) + renforcement diplomatique aux côtés de l'UE sur les pays du G20 pour le rehaussement des CDN (focus Chine et Inde).

Exemple d'initiative organisée par l'AFD avec les banques de financement du monde entier (en virtuel, et peut-être physique) : Sommet « Finance en Commun » le 12 novembre en marge du Forum de Paris sur la Paix, où le Climat et à l'Adaptation auront une grande place accordée.

Adèle Colvez (MTES) complète avec une remarque:

Comment plaider sur le climat dans une situation particulière avec la crise du Covid qui ne permet pas de rencontre physique ? Un beau challenge étant donné que 2020 devait être une année importante en terme de climat. Une chose importante d'ici la fin de cette année :

- Finaliser la loi climat européenne qui prend en compte le principe de neutralité climatique ;

- Transmettre la contribution de l'Union Européenne sur les CDN ;
- Prise en compte du Climat dans les plans de relance post-Covid19.

Frédéric prend la parole :

Au sujet des initiatives Néerlandaises et autres annoncées (présidées par la présidence anglaise de la COP26) pour les 12 mois qui viennent, il y en aura beaucoup avec le vide créé par la crise Covid. En attente des notes de concept... rester vigilant sur les initiatives à venir, mais Janvier avec une conférence (opérationnelle et non préparatoire pour les négociations) sur l'Adaptation semble être un objectif des Néerlandais.

En réponse à Marc-Antoine, la qualification des concepts est essentielle :

- *Adaptation* : définition de base = celle du GIEC (scientifique). Lors de la CCNUCC, une définition opérationnelle a été proposée : **article 1/CP.16** Accords de Cancun
 - Déterminé par le pays en lui-même ;
 - Sensible à la question du genre ;
 - Qui doit être participative ;
 - Transparente ;
 - Doit prendre en compte les communautés, écosystèmes, etc.

Objectif : intégrer les considérations d'adaptation d'impact du CC dans la totalité des politiques d'un pays (social, économique, environnementale).

- *Perte et dommage* : concept politisé qui mérite une présentation par un intervenant du ministère lors d'une prochaine réunion. Fausse idée : il n'y a pas une définition pour le moment commune.

En réponse à Philippe sur : Est-il toujours utile pour le PFE d'assister au comité d'adaptation ? Oui. Le comité d'adaptation maintien des travaux techniques et au sein de travaux politisé il est pertinent d'apporter une vision technique aux négociateurs. A voir si c'est une priorité pour le PFE d'y consacrer du temps.

Marie-Laure prend la parole sur le **sommet Néerlandais** : il ne s'agit pas d'une conférence ponctuelle, mais d'un engagement politique international. Il s'agit d'une initiative sérieuse qui comporte commission avec des travaux continus, avec des financements et des politiques durables. Marie-Laure invite les membres du GT et les représentants des ministères à positionner les travaux du PFE et la France dans cette initiative.

Viviane T. (MAE) prend la parole au sujet du **Partenariat de Marrakech** (auquel elle faisait référence précédemment avec le « Global Climate Agenda »). Est-ce ce PM va-t-il continuer au delà de 2020 ? L'UE et la France souhaite qu'il continue et que les acteurs non étatique aient une place. Des réflexions sont en cours pour l'amélioration de ce dernier.

Pour parler au **One Planet Summit** organisé par la France en marge de l'IUCN en janvier à Marseille, il y aura un focus « Climat et Biodiversité ». Pour le **sommet néerlandais**, l'IDDRI travaille sur les initiatives liées aux infrastructures au sein du groupe d'experts de cette commission d'adaptation.

Jean-Luc Redaud signale que le PFE a été saisi d'une demande de contribution sur le devenir du PM à la demande de l'UNFCCC. Notre secrétariat prépare une réponse qui vous sera soumise (voir réponse envoyée et publiée sur le [site de l'UNFCCC](#))

4. Suivi et discussion du « Post-Coronavirus »

- **Edith Guiochon – Coalition Eau**

Réflexion à discuter collectivement pour avancer sur une stratégie à moyen terme : [voir réponse de la Coalition Eau précédemment envoyée \(19/06/2020\)](#).

- **Philippe Guettier – PFE**

- Rapprocher les activités Climat des ODD, adopter une approche transversale
- Le PFE doit pouvoir faire du plaidoyer au niveau Européen (niveau stratégique)
- Question aux représentants des ministères :
 - Rapprochement entre la convention climat / biodiversité / ODD ?
Adèle Colvez répond :
 - Réflexion en cours à l'échelle européenne pour faire converger les travaux des conventions.
 - Idée de passerelles entre les gouvernances pour faciliter les échanges.
 - Idée de décloisonner // ne plus travailler en silo

- **Marc-Antoine M. – Académie de l'Eau**

- Réaffirmer l'importance de la connaissance dans le domaine de l'eau
 - Articulation santé et eau (covid19)
- Retravailler sur les liens entre eau et les autres secteurs
 - Surcoût que génère la protection contre le virus
 - Qualifier les pistes d'innovation
 - Démographie
- Méthodes de participation :
 - Que peut-on tirer de la convention citoyenne et autres actions pour mobiliser la société civile ?
 - Notion du genre et place de la femme

5. Mesures d'émissions négatives, co-bénéfices et impacts négatifs sur les ressources en eau

Dior Diop, étudiante à AgroParisTech // Suez « Eau pour tous » Dakar, Sénégal

Pour plus d'information sur cette présentation, vous pouvez découvrir l'étude bibliographique réalisée par le PFE et AgroParisTech. N'hésitez pas à demander à Alexandre ALIX (PFE) : alexandre.alix@partenariat-francais-eau.fr

- Débat et discussion d'une feuille de route pour le groupe Climat :

Le PFE souhaite établir quelques éléments de doctrine sur ce dossier qui a été évoqué comme une voie de solution dans le dernier rapport du GIEC mais qui soulève de nombreuses interrogations.

- Sensibilisation des scientifiques internationaux avec le réseau et la Task Force Climate Change de IWRA.
- Orientation et mobilisation des membres du PFE sur :
 - Agroforesterie – ex : AgroParisTech
 - Transformation d'énergie et captation CO2 – ex : EDF

– Enfouissement du CO2 – ex : BRGM

Marc-Antoine réagit en faisant part de son intérêt pour cette thématique. Cette étude réunit à la fois des techniques d'**Adaptation** et d'**Atténuation**.

Viviane T. travaille également sur les affaires de « géo-ingénierie » et souligne que c'est un sujet d'actualité, important à traiter par les acteurs français. Bonne initiative de la part du PFE. La géo-ingénierie vient après l'atténuation, en complément, pour capter les émissions résiduelles.

L'idée serait de valoriser ces réflexions/études :

- Congrès d'IWRA
- Future COP

Un **sous-groupe de travail** sera prochainement créé sur la thématique. Celles et ceux qui sont intéressé.e.s peuvent contacter Alexandre (chargé de mission Eau & Climat, PFE).

6. Points sur les études en cours

- Appuyer la déclinaison opérationnelle des engagements internationaux dans le domaine de l'eau et du climat
 - Projet avec le RDC, Coalition Eau, PFE et GWP : en attente de relance...
- Poursuivre la réflexion sur eau, énergie et atténuation
 - Recherche de stagiaire (6 mois) pour aider à la réalisation d'une publication sur « Réduire l'empreinte carbone des services d'eau, d'assainissement et des déchets, les savoir-faire des acteurs français »
 - Relance du sous-groupe Eau/Energie

Edouard B. : Intérêt par l'OIEau pour participer à cette étude + pS-Eau à voir dans la consultation

7. Préparation du Forum mondial de l'eau

Point général – Philippe Guettier :

Date toujours maintenue fin mars 2021. La réunion des parties prenantes (juillet) reportée, pas de date pour le report à ce jour (25 juin 2020). Les 23 groupes d'actions thématiques se réunissent les uns après les autres. Beaucoup de français participent à ces groupes d'actions. Le PFE essaye d'animer cette participation française en coordonnant les acteurs français. L'initiative Dakar 2021 (visée à labelliser des projets opérationnels de terrain) n'a pas réellement démarrée. Le PFE fait partie du jury international. Les messages transmis auprès des organisateurs du Forum : nécessité dans les critères de sélection et labellisation des projets de prendre en compte l'aspect opérationnel et concret dans l'atteinte des cibles eau des ODD. Nous vous invitons à déposer vos projets sur le site du forum en mettant en avant la contribution aux ODD.

Pour vous renseigner ou soumettre un projet : [cliquez ici](#)

Groupe Climat (1F) – Hélène Loiseau :

Groupe coordonné par Global alliance for water and climate, dont le secrétariat est géré par Edouard Boinet. Pour le 15 juillet, soumission de 3 propositions d'actions concrètes. S'il y a des actions spécifiques portées par des membres du groupe climat qui souhaitent être mis en valeur dans ce groupe 1F, voir avec Hélène L.

Edouard Boinet (OIEau) complète en soulignant la prise en compte des SFN et l'intégration du vocabulaire et des documents de planification tirée de la CCNUCC (absent dans la version initiale proposée par les chinois). L'approche de ce groupe a été de regrouper des problématiques concrètes (ex : infrastructures grises résiliente), puis les classer en catégorie.

Jean-Eric Aubert : Il serait utile pour les projets qui ont été évoqués précédemment (AESN au Bénin et OIEau au Congo) de bien les documenter « en quoi cela facilite les processus de résilience locale ». Les évolutions et négociations au niveau international essaient de suivre le rythme, mais pour certains pays en voie de développement, ce sont les initiatives locales qui vont aider les populations à mieux vivre les changements qui se profilent. Il faut bien développer et documenter ces projets et leurs utilités/investissements associés.

8. Priorités d'actions PFE pour la prochaine COP

Comment infléchir nos messages au vu des travaux des autres groupes du PFE (ODD et biodiversité) et de l'actualité (Covid notamment)?

Merci de transmettre les messages (au vu de l'actualité) et inflexions importantes à Alexandre.

9. Plan vert de l'Union Européenne

L'OFB assure une veille européenne et va installer un représentant à Bruxelles (petit retard avec la pandémie, peut-être début septembre).

Concernant la réponse à la consultation européenne sur la stratégie d'adaptation aux CC, l'OFB doit formuler une position qu'elle peut partager afin d'alimenter une position du PFE*.

**Philippe G* : Il serait important que le PFE établisse une réponse en soulignant l'importance de l'adaptation dans le green deal européen et accentuer sur la question de l'eau dans l'adaptation.

Pour *Jean-Luc R.*, sur le plan vert (green deal) c'est très important. Ce plan est axé à 99% sur **l'atténuation** : la convergence des pays charbon et modernisation des grandes industries du transport/énergie. Le PFE pourrait mettre un point d'attention sur **l'Adaptation**.

Jérôme Duvernois - Deux consultations en cours (sortie début mai) :

- [Feuille de route](#) pour la stratégie (ouvert jusqu'au 30 juin)
- La [stratégie](#) (ouvert jusqu'au 20 août)

10. Autres

- Journée scientifique Météo-Climat (04 février 2021 à Météo France, Toulouse)
 - Portée par le PFE et Météo-Climat
 - Co-organisé par Agence de l'Eau Adour Garonne et Météo France
 - En cours de construction.
- Initiative proposée par Jean-Luc pour la COP26 : Inventaire sur les solutions Climat / Biodiversité mises en œuvre par les acteurs français. A discuter avec le groupe Biodiversité.

11. Tour de table de l'actualité des membres

- *Marc-Antoine Martin* : intéressant dans le contexte actuel de montrer comment sont articulées les questions de **biodiversité** et **santé**.

- *Maud Berel* : Dans le cadre des actions issues des Assises de l'Eau :
 - Réflexion sur une **étude sur les projections Hydro climatique** ;
 - Création d'un **pôle d'animation sur les SFN** : réflexion sur mise en lien avec le projet « Live Partisan » porté par l'OFB.
- *Edith Guiochon* :
 - En attente de la relance du projet avec le PFE, RCD et GWP
 - Consultation sur la mise en œuvre des ODD (ouvert jusqu'au 19 juillet)
- *Hervé Zigard* :
 - PTGE : projet de territoire pour la gestion de l'eau
 - Appui l'initiative « 100 projets pour l'Afrique » (coordonnée par l'OIEau)
 - Probablement valorisé lors du prochain FME
- *Denis Lacroix* :
 - Dans la réflexion sur les problématiques d'Adaptation et Atténuation :
 - Publication prochainement d'un papier (20 experts)
 - **Livre sur les scénarios** construits en croisant des hypothèses d'adaptation et d'atténuation
 - L'union européenne a contacté Denis L. dans le cadre de la mission board « Healthy Ocean and Waters » pour faire partie du groupe d'expert (5 experts) et apporter des recommandations.
- Présentation étude « **source to sea** » par *Jessica Urban* (PFE, groupe Eau, Biodiversité, SFN) :
 - Relance par le groupe de travail sur la Biodiversité de cette étude qui avait été lancée par le PFE, suite à la COP23 en 2017, avec GreenCross France Territoire et la Coalition Marocaine pour l'Eau sur la gouvernance des eaux intérieures littorales et marines.
 - Début des travaux sur la manière dont les documents de planification sont mis en cohérence les uns avec les autres en étudiant le trajet d'une goutte d'eau de la source à la mer et voir toutes les réglementations qui lui sont appliquées.
 - Focus sur le bassin du Rhône
 - Création d'un COPIL en cours
 - **Information et contact** : jessica.orban@partenariat-francais-eau.fr

12. Date de la prochaine réunion

Mardi 15 septembre de 14h à 16h